



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

AGENT DE MAITRISE

Garde Digue

Poste ouvert par accès dérogatoire conformément au décret n°2020-569 du 13 mai 2020, accès à un cadre d'emploi de niveau supérieur par voie de détachement pour les travailleurs handicapés.

Placé sous la responsabilité du chef du service entretien & surveillance, les missions du garde digue sont :

Surveillance continue

Déetecter et signaler les désordres lors des visites de surveillance programmée (2 visites complète du secteur par mois),

Déetecter et signaler tous problèmes de gestion courant des ouvrages (problème de propriété, vandalisme...)

Etablissement de la fiche de visite de routine et puis remise au service

Elaboration annuelle d'une fiche récapitulant les besoins en travaux d'entretien (pose de nouvelle barrière...)

Examen visuel

Réalisation en présence de l'ingénieur d'exploitation des visites techniques approfondies au titre du décret du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité et sûreté des ouvrages hydrauliques (1 visite technique approfondie par an) ;

Suivi des travaux d'entretien en entreprise

Suivi des travaux d'entretien en entreprise en collaboration avec le responsable travaux

Etablissement des fiches de suivi des travaux d'entretien en entreprise et remise mensuelle au chargé de mission Géomatique et Informatique

Exécution des travaux d'entretien en régie

Dévitalisation de la végétation localisée entre les joints de maçonnerie ;

Débroussaillage manuel ;

Entretien des systèmes de fermetures (barrières), des systèmes de repères sur la digue ainsi que de la signalétique des secteurs ;

Bûcheronnage ;

Suppression des caniers et autres plantes envahissantes entre les périodes de débroussaillage réalisé par les entreprises, fauchardement mécanique ponctuel

Etablissement des fiches de suivi des travaux d'entretien en régie et remise mensuelle

Travaux d'entretien courant (maçonnerie, terrassement, peinture, serrurerie)

Surveillance des ouvrages en période de crues

Surveillance des points faibles,

Contact des propriétaires pour fermeture des ouvrages traversants,

Diagnostic des désordres relevés par les équipes de surveillance

Demande d'intervention si nécessaire auprès du poste de commandement

Maintien de l'intégrité des ouvrages

Assure la fonction de gardes particuliers (demande en cours), Rédaction des procès-verbaux d'infraction auprès du procureur

Contrôle des organes de fermeture des ouvrages traversants,

Contrôle tous les 2 ans en présence du propriétaire du bon fonctionnement des ouvrages traversants avec la présence d'un ingénieur

Relation avec les riverains des digues :

Représente le SYMADREM auprès des propriétaires riverains des digues

Horaires d'été de mi-juin à fin août : de 6 h à 13 h 45 (pause 20 mn), Horaires supplémentaires en temps de crue

Ces missions nécessitent un véritable travail en équipe (inspection, travaux en régie...) conduisant le garde digues à intervenir sur les secteurs d'autres gardes digues.

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation et dossier conformément à l'annexe conjointe, au SYMADREM, 1182 chemin de Fourchon VC 33, 13 200 ARLES ou par mail rh@symadrem.fr avant le 9 décembre 2025. Un entretien aura lieu avant les vacances de Noël.